

Demande de Prélèvement

Ou Changement de RIB

REOM

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez faire prélever le montant de votre redevance d’enlèvement des ordures ménagères (REOM) sur votre compte bancaire à partir de 2024 ou procéder à votre changement de RIB. Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette demande remplie et signée, ainsi que le mandat de prélèvement joint et un RIB récent avant le 31/12/2023.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l’expression de notre considération distinguée.

Nom Prénom : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse :…………………………………………………………………………………………………………………………………………….………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Téléphone : …………………………………………………………….. Mail : ……………………………………….........................................

* Demande la mise en place du prélèvement de la REOM pour 2024 en :
  + 1 fois au 30 juin
  + 6 fois de mai à octobre
* Demande le changement :
* Du compte bancaire (nouveau RIB)

Je joins impérativement le mandat de prélèvement ci-joint, rempli et signé ainsi qu’un RIB.

Date et Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la redevance d’enlèvement des ordures ménagères et gérer les comptes des personnes concernées. La base légale du traitement est la [Délibération n°1980-018 du 06/05/1980 concernant les traitements automatisés d'informations nominatives relatifs à la mise en recouvrement de certaines taxes et redevances par les collectivités territoriales et les établissements publics les regroupant.](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCnil.do?id=CNILTEXT000017654261) Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le service rudologie, le logiciel Proflux de Tradim et dans ce cas le service maintenance, le Trésor Public de Fécamp. Les données sont conservées pendant la durée d’habitation sur le territoire de Campagne de Caux. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué en charge de faire respecter vos droits, [accueil@campagne-de-caux.fr](mailto:accueil@campagne-de-caux.fr) pour ADICO ou auprès du service Rudologie. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

